

Commune de Saint-Bénigne

Conseil municipal 12 décembre 2024

Procès-verbal de séance

Le 12 décembre 2024 à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 4 décembre, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

Présents :

Emily UNIA - Catherine POMMET - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Philippe VILARD - Christian BROUILLARD - Chantal CHATAGNIER - Jean-Paul DE SOUSA - Arlette DENIS - Amélie FEVRE - Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER.

Absents :

Patrick BROCARD - Frédéric DELALANDE - Stéphanie DEY.
- dont pouvoir donné par Patrick BROCARD à Emily UNIA

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 12
- absents : 3
- procurations : 1

Secrétaire de séance désigné par le conseil : Christelle VAUCHER

Ordre du jour de la séance

Urbanisme
Bâtiments communaux
Finances
- Divers devis à étudier
Assainissement collectif
-Redevance performance du système d'assainissement collectif
Syndicat Bassin Versant de la Reyssouze
-Plantation de haies
Agents communaux
Commissions communales
Communauté de communes Bresse et Saône
Comptes-rendus de diverses réunions
Informations diverses
Questions diverses

Approbation du Procès-Verbal du conseil du 14 novembre 2024

Le procès-verbal du conseil municipal du 14 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

Urbanisme :

Déclarations préalables :

- Impasse Vigne des mares : panneaux photovoltaïques
- Impasse le village : panneaux photovoltaïques

Permis de construire

- Route des alouettes : construction d'un garage

Certificat d'urbanisme :

- Impasse le village

Bâtiments communaux :

Madame le Maire informe que le projet de construction de la nouvelle mairie est conditionné par les subventions de plusieurs cofinanceurs (Département, Région, Communauté de communes et Etat). Le dossier déposé en 2024 auprès de la préfecture afin de bénéficier de la DETR n'a pas été présenté lors de la dernière commission. Il sera à nouveau soumis à la préfecture début 2025.

La consultation des entreprises initialement prévue fin novembre est par conséquent reportée dans l'attente des attributions de la DETR en 2025.

Le battant de la grosse cloche de l'église a été changé par l'entreprise BODET afin de prévenir l'usure de la cloche.

Finances :

Etude de devis

Le conseil municipal valide

- Un devis de 3 417,60 € concernant des travaux d'électricité, chauffage, plomberie pour la rénovation de l'appartement au-dessus de la mairie par Anthony MOREL
- Un devis de 2 849,35 € HT pour le changement des fenêtres par l'entreprise PAUGET
- Un devis de 1 239 € auprès de l'entreprise BOUVARD pour le curage d'un fossé rue des Martollets
- Un devis de 479,76 € pour des travaux de zinguerie à la caserne auprès de l'entreprise MONIN
- Un devis de 19 457,78 € de la deuxième et dernière tranche de la rénovation de l'éclairage public en full led auprès du SIEA.

Assainissement collectif :

Une réforme des redevances des agences de l'eau est prévue. Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe à 0.01 € HT/m³ la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau assaini, applicable à compter du 1^{er} janvier 2025.

Syndicat Bassin Versant de la Reyssouze :

Le syndicat Bassin Versant de la Reyssouze a lancé un appel à candidatures « haies et mares » afin de promouvoir ces petits écosystèmes. Madame le Maire, Gilles FONTAINE et Philippe VILARD ont, après une visite de terrain, proposé 3 secteurs pour la plantation de nouvelles haies bocagères : à Vernaye, au grand creux et en Péjaud. Ce projet financé par l'Agence de l'eau sera coordonné par le SBVR qui assurera la plantation des haies et leur entretien pour les 4 premières années. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise madame le Maire à signer la convention avec le SBVR.

Agents communaux :

Le conseil municipal, décide à l'unanimité de souscrire un contrat collectif à affiliation obligatoire de prévoyance complémentaire des agents, auprès de Groupama, à partir du 1^{er} janvier 2025.

Une convention de participation de la commune fixe les conditions d'applications.

Communauté de communes Bresse et Saône :

Le 27 novembre Christian PERDRIX a participé à la commission bâtiments.

Madame le Maire rend compte de la commission petite enfance et solidarité du 3 décembre.

Comptes rendus de diverses réunions :

Arlette DENIS a assisté à l'AG du pré Fleuri le 22 novembre.

Géraldine MALTERRE rend compte de l'AG de SLC (Sport Loisirs Culture) du 22 novembre.

Gilles FONTAINE, Christian BROUILLARD et Christian PERDRIX ont assisté à 2 réunions avec le syndicat des eaux à Nizerel concernant la rénovation du réseau d'eau potable.

Le 28 novembre Madame le Maire a participé au dispositif d'appui à la coordination (DAC) sur le thème de l'enfant. La CAF, la PMI et la Maison des familles et de la parentalité ont présenté leurs missions.

Philippe Vilard rend compte de l'AG du SIEA le 29 novembre ainsi que du webinaire auquel il a assisté sur le déploiement de la fibre optique.

Christian PERDRIX a représenté la commune à la Sainte Barbe le 30 novembre à Pont de Vaux.

Madame le Maire, accompagnée de Catherine POMMET et Gilles FONTAINE a assisté à l'AG de l'EPF.

Le 9 décembre Madame le Maire a réuni le Comité consultatif des pompiers. Les effectifs sont à ce jour de 9 sapeurs-pompiers suite à la démission d'Alain MOULOUUD pour raisons personnelles. Il a été remercié pour son investissement.

Le 10 décembre Catherine POMMET a participé au webinaire concernant les infractions au droit de l'urbanisme (constructions et aménagements illicites) et les suites administratives et pénales qu'elles impliquent.

Gilles FONTAINE rend compte du comité syndical du réseau d'eau potable Saône Veyle Reyssouze auquel il s'est rendu le 11 décembre.

Informations diverses

Le curage de tous les postes de relevage a été effectué par la SAUR.

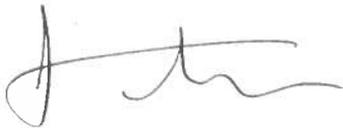
Les colis préparés par le CCCAS pour les habitants de plus de 75 ans, qui n'ont pu participer au repas annuel, seront distribués à partir du 16 décembre.

Madame le Maire remercie les personnes qui ont participé à l'installation des décorations de Noël ainsi que les enfants de l'accueil périscolaire pour la fabrication de grands panneaux décorés et les membres du club de tricot de Saint Béaál.

Madame le Maire informe que les vœux à la population auront lieu le dimanche 19 janvier à 11h à la salle multifonction.

Clôture de la séance à 20h45

Le secrétaire de séance, Christelle VAUCHER



Le Maire, Emily UNIA

